



Geneviève Decondé : le mot «photo» en langue des signes.

Le langage des signes

La base de la langue des signes ressemble au système des idéogrammes chinois traduit en gestes

Par Marie Martin Photo Marc Deneyer

Au XVIII^e siècle, l'abbé de l'Épée découvre la langue des signes et permet aux personnes sourdes d'accéder à l'instruction. Celles-ci acquièrent de bons niveaux de lecture et d'écriture et peuvent exercer de nombreux métiers. Mais, en 1880, le congrès de médecins de Milan entend faire disparaître le handicap et interdit la langue des signes en Europe. «Pour obliger les enfants à parler, les instituteurs n'hésitaient pas à leur attacher les mains dans le dos. Tout devait passer par l'oral. On sait aujourd'hui que sans base de langue, on ne peut pas apprendre. Les personnes sourdes ne pouvaient pas comprendre le français alors qu'elles ne l'entendaient pas», explique Geneviève Decondé, l'une des deux interprètes du Centre d'interprétariat en langue des signes de Poitou-Charentes, situé à Larnay, près de Poitiers. La langue des signes continue de se transmettre dans

les familles, en dehors des institutions. Mais il faut attendre la fin des années 1970 pour assister à un réveil de la communauté sourde, poussée par les États-Unis, pays dans lequel la langue des signes n'a jamais été interdite. «Aujourd'hui, elle reste encore l'objet de polémiques mais elle a acquis le statut de langue, sauf au niveau législatif. Or, sans reconnaissance officielle de la langue, pas de métier d'interprète reconnu. La communauté sourde se bat pour son identité et donc le droit à des interprètes professionnels qui respectent un code déontologique strict : neutralité, fidélité au message, secret professionnel.»

Si les gestes abstraits, codés, existent dans la langue des signes – le terme psychologie, par exemple, se traduit par le signe grec –, celle-ci reste dans la mesure du possible proche d'une certaine réalité (iconicité). «La base de la langue des signes ressemble au système des idéogrammes chinois traduits en gestes. L'espace (tout le haut du corps est utilisé), la localisation, le mouvement ou l'expression du visage dessinent la grammaire. Ce mode de communication peut être comparé à de nombreuses langues africaines qui n'utilisent pas seulement des éléments sonores.» Les tentatives de traduction écrite de la langue des signes restent peu concluantes. La vidéo représente le meilleur moyen de transcription.

En tant qu'interprète, Geneviève Decondé est appelée à se déplacer dans toute la région, parfois au-delà. «Nous intervenons dans tous les domaines de la vie quotidienne, aussi bien chez le médecin, dans les écoles, à la banque, dans les tribunaux, etc. Nous voulons rester au plus près des besoins des gens, nous tenons beaucoup à cet aspect social. Nous avons aussi traduit à l'université le premier cycle de droit, d'histoire et les cours à l'UT de chimie fine analytique. Cela demande énormément de préparation.» Sur le plan culturel, des conférences sont traduites. Le partenariat avec l'Espace Mendès France permet d'organiser des visites commentées des différentes expositions. Une nouvelle activité se dessine avec le Centre dramatique Poitou-Charentes pour interpréter des spectacles et travailler avec une troupe de théâtre composée de personnes sourdes et aveugles. ■

POITIERS, BERCEAU DES ACTIVITÉS POUR LES PERSONNES SOURDES-AVEUGLES

Historiquement, Poitiers est une ville pionnière quant à l'éducation des personnes sourdes et aveugles. Dès 1968, les frères et les sœurs de Larnay accueillent des enfants considérés comme inéducables. Il existe aujourd'hui moins de dix structures en France qui offrent une éducation spécialisée adaptée à ces handicaps. Poitiers est la seule ville à bénéficier d'un centre d'interprétariat pour les personnes à la fois sourdes et aveugles.

Centre d'interprétariat en langue des signes : Larnay, 86580 Biard. Tél. 05 49 52 19 69, Fax 05 49 53 62 05